

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE COOKSHIRE-EATON

SÉANCE SPÉCIALE DU 12 JUIN 2018

Session spéciale du conseil, sous la présidence de madame Sylvie Lapointe, mairesse, tenue le 12 juin 2018 à 11 heures au 220, rue Principale Est et à laquelle sont présents les membres suivants formant le conseil.

Madame Louise Gosselin, conseillère du district 1
Monsieur Mario Gendron, conseiller du district 2
Monsieur Marcel Charpentier, conseiller du district 4
Monsieur Michel Mercier, conseiller du district 6

Absences

Monsieur Roger Thibault, conseiller du district 3
Monsieur Pete Lachance, conseiller du district 5

Sont également présents, monsieur Martin Tremblay, directeur général / secrétaire-trésorier et monsieur René Roy, technicien à la direction et au greffe.

- 1) **Constatation de la régularité de l'avis de convocation.**
- 2) **Adoption de l'ordre du jour.**
- 3) **Période de questions.**
- 4) **Suivi sur les négociations de la convention collective, demande d'un médiateur.**
- 5) **Projet d'achat du 190, chemin Gendron, contre-proposition à une offre d'achat.**
- 6) **Terrain de la FADOQ chemin Grenier.**
- 7) **Période de questions.**
- 8) **Séance close.**

- 1) **Constatation de la régularité de l'avis de convocation.**

Le directeur général / secrétaire-trésorier certifie que l'avis de convocation de la présente séance du conseil a été signifié à tous les membres plus de vingt-quatre heures avant l'heure fixée pour le début de la séance, le tout conformément aux dispositions des articles 323 et 328 de la *Loi sur les cités et villes* ou que les membres ont renoncé par écrit à cet avis.

En conséquence, la séance est déclarée régulièrement convoquée et constituée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 2) **Adoption de l'ordre du jour.**

Résolution 2018-06-6534

Proposé par le conseiller Mario Gendron, appuyé par le conseiller Michel Mercier, il est résolu que le conseil de la Ville de Cookshire-Eaton adopte l'ordre du jour de la séance spéciale du 12 juin 2018 tel que remis à chaque membre du conseil.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3) Période de questions.

Aucune.

4) Suivi sur les négociations de la convention collective, demande d'un médiateur.

Résolution 2018-06-6535

ATTENDU QUE la Ville de Cookshire-Eaton a engagé la négociation avec le Syndicat des travailleuses et travailleurs de la Ville de Cookshire-Eaton-CSN le 27 février 2018 en vue du renouvellement de la convention collective échue depuis le 31 décembre 2017;

ATTENDU QUE depuis cette première rencontre, six autres séances de négociations ont eu lieu pour un total de sept rencontres;

ATTENDU QUE lors de la dernière rencontre tenue le 5 juin 2018, l'employeur, par le biais de son Comité de négociation patronal, a déposé au Comité de négociation syndical une offre globale et finale visant toutes les questions faisant l'objet de négociations avec le syndicat et que cette offre a été refusée par le Comité de négociation syndical;

ATTENDU QUE les principaux points de désaccord visent les congés parentaux, les primes de remplacement de cadres de même que deux nouvelles primes de fins de semaine et de départ, la sécurité d'emploi et les augmentations salariales;

ATTENDU QUE chacune des demandes refusées par la partie patronale ont été justifiées par le biais de comparables municipaux;

ATTENDU QUE l'employeur juge opportun de demander au ministre de désigner un médiateur pour aider les parties à effectuer une entente;

POUR TOUTES CES RAISONS, IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER MARIO GENDRON, APPUYÉ PAR LE CONSEILLER MARCEL CHARPENTIER ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :

DE mandater le procureur de la municipalité, Me Bernadette Doyon de Monty Sylvestre, conseillers juridiques Inc. de demander, conjointement avec le syndicat, au Ministre du travail de désigner un médiateur visant la reprise efficace des négociations avec le Syndicat des travailleuses et travailleurs de la Ville de Cookshire-Eaton-CSN.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5) Projet d'achat du 190, chemin Gendron, contre-proposition à une offre d'achat.

Résolution 2018-06-6536

CONSIDÉRANT la résolution 2018-06-6500 par laquelle la Ville de Cookshire-Eaton a fait une offre d'achat de 210 000 \$ pour la propriété de madame Nancy Ricketson et de monsieur David Dyтынshyn située au 190, chemin Gendron, secteur Johnville, pour y aménager un puits pour l'alimentation en eau potable d'un nouveau développement domiciliaire;

CONSIDÉRANT la contre-proposition de madame Nancy Ricketson et de monsieur David Dyтынshyn au montant de 249 500 \$;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Mario Gendron, appuyé par le conseiller Michel Mercier et résolu que la Ville de Cookshire-Eaton dépose une offre finale au montant de 235 000 \$ à madame Nancy Ricketson et de monsieur David Dyтынshyn pour leur propriété située au 190, chemin Gendron, secteur Johnville.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6) Terrain de la FADOQ chemin Grenier.

Résolution 2018-06-6537

CONSIDÉRANT le projet de rétrocession à la Ville de Cookshire-Eaton de la propriété située au 675, chemin Grenier appartenant à la FADOQ, secteur Cookshire;

CONSIDÉRANT que lorsque cette propriété sera rétrocédée à la Ville de Cookshire-Eaton, cette dernière projette, à court terme, d'y construire un bâtiment multifonctionnel pour la population;

CONSIDÉRANT que la FADOQ demande de pouvoir utiliser une salle dans ce futur bâtiment multifonctionnel à raison de 2 jours par semaine, ainsi qu'un espace de rangement pour leurs équipements;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par la conseillère Louise Gosselin, appuyé par le conseiller Marcel Charpentier et résolu :

QUE la municipalité accepte de fournir un local à la FADOQ, secteur Cookshire, dans le futur bâtiment multifonctionnel à raison de 2 jours par semaine;

QUE la municipalité réserve dans le futur bâtiment multifonctionnel un espace de rangement à l'usage exclusif de la FADOQ Cookshire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7) Période de questions.

Aucune.

8) Levée de la séance spéciale.

Résolution 2018-06-6538

Proposé par la conseillère Louise Gosselin, appuyé par le conseiller Marcel Charpentier, il est résolu que la séance spéciale soit levée. Il est 12h30.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Sylvie Lapointe
Mairesse

Martin Tremblay
Directeur général / secrétaire-trésorier